



Fiche signalétique

Date d'émission : 15-janv.-2015

Date de révision : 23-oct.-2017

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Gym Bond

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5190-CA-FR

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent de liaison à l'uréthane, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect solution blanc opaque

État physique Liquide

Odeur parfum de polymère sucré

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur
Avertissement

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec beaucoup de savon et d'eau

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Triéthylamine	121-44-8	1.4	-	-
Di(ethylene glycol) ethyl ether	111-90-0	1	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Conseils généraux**

Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec beaucoup de savon et d'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Ingestion EN CAS D'INGESTION. Donner deux grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation. Éliminer tous les déchets contaminés conformément aux règlements locaux.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Acides Alcalins forts sels de métaux lourds

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Triéthylamine 121-44-8	TWA: 1 ppm TWA: 4.1 mg/m ³ STEL: 3 ppm STEL: 12 mg/m ³ Skin	TWA: 1 ppm STEL: 3 ppm Skin	TWA: 1 ppm STEL: 3 ppm Skin	TWA: 5 ppm TWA: 20.5 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 61.5 mg/m ³ Skin
Di(ethylene glycol) ethyl ether 111-90-0			TWA: 30 ppm TWA: 165 mg/m ³	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre l'exposition.

Protection de la peau et du corps Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect solution blanc opaque
Couleur Blanc
Odeur parfum de polymère sucré

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	8.0 +/- 0.2	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	None	Méthode Tag en vase fermé
Taux d'évaporation	1.0	(Eau = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Non Applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.02	
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Acides. Alcalins forts. sels de métaux lourds.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Inhalation Ne pas inhaler.

Ingestion Ne pas ingérer.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Triéthylamine 121-44-8	= 460 mg/kg (Rat)	= 415 mg/kg (Rabbit) = 570 µL/kg (Rabbit)	= 1250 ppm (Rat) 4 h
Di(ethylene glycol) ethyl ether 111-90-0	= 10502 mg/kg (Rat)	= 9143 mg/kg (Rabbit) = 6 mL/kg (Rat) = 4200 µL/kg (Rabbit)	> 5240 mg/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Triéthylamine 121-44-8	-	43.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	EC50 = 127 mg/L 2 h EC50 = 95 mg/L 17 h	200: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Di(ethylene glycol) ethyl ether 111-90-0	-	10000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 11400 - 15700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 11600 - 16700: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 19100 - 23900: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 13400: 96 h Salmo gairdneri mg/L LC50 flow-through	-	3940 - 4670: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de répartition
Triéthylamine 121-44-8	1.45
Di(éthylène glycol) éthyl éther 111-90-0	-0.8

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Triéthylamine	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Di(éthylène glycol) éthyl éther	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des

substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité déterminé	Non Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
	Date d'émission : 15-janv.-2015

Date de révision : 23-oct.-2017

Note de révision: Format canadien.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique